



DEPARTEMENT
DE L'AVEYRON

Commune D'ESTAING

DECISION N°2025-07

Objet : Signature devis d'étude géotechnique pour la construction de 2 logements locatifs saisonniers

Vu l'article L 5217-10-6 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020 donnant délégation au Maire dans les domaines prévus à l'article L.2122-22 du CGCT,

Vu la délibération DL2025-01-001 en date du 26 janvier 2025 approuvant le projet de construction de 2 logements locatifs saisonniers au camping municipal de la Chantellerie,

Considérant l'inscription de l'opération n° 250 « Camping » au budget communal,

DECIDE :

- De signer le devis d'étude géotechnique G2AVP/PRO de l'entreprise Sol Labo Concept :

Devis N°2500202DF	1 880.00 € HT	2 256.00 € TTC
-------------------	---------------	----------------

Estaing, le 11 mars 2025
Le Maire,
Nathalie COUSERAN



Certifié exécutoire
Transmis à la Préfecture et publié le

11 MARS 2025

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://telerecours.fr>

Accusé de réception en préfecture
012-211200985-20250311-202507-DE
Reçu le 11/03/2025